

25 janvier 2024

L'amnistie fiscale de 2024 : vers un affaiblissement du système fiscal et de la confiance des contribuables tunisiens ?

¹ Kacem, M. "Loi de Finances 2024 : Tout ce qu'il faut savoir sur l'amnistie fiscale", Radio Express FM. Mis en ligne le 11 décembre 2023, consulté le 17 janvier 2024.

² BDO. "Comprendre l'Amnistie fiscale de 2024 avec BDO Tunisie", BDO. Comprendre l'Amnistie fiscale de 2024 avec BDO Tunisie - BDO. Mis en ligne le 5 janvier 2024, consulté le 23 janvier 2024.

³ Rihi L. et Soudani K. "Amnistie fiscale : outils de réconciliation ou prime à la fraude", Observatoire Tunisien de l'Economie. [INFOGRAPHIE] Amnistie fiscale : outil de réconciliation ou prime à la fraude | Observatoire Tunisien de l'Economie (economie-tunisie.org). Mis en ligne le 10 novembre 2015, consulté le 17 janvier 2024.

⁴ Bouzaiène, A. "L'amnistie fiscale en Tunisie, outils de réconciliation ou prime à la fraude ?", Observatoire Tunisien de l'Economie. L'amnistie fiscale en Tunisie, outil de réconciliation ou prime à la fraude ? | Observatoire Tunisien de l'Economie (economie-tunisie.org). Mis en ligne le 22 octobre 2015, consulté le 17 janvier 2023.

⁵ BelHadj A. "Loi de Finances 2024 : Arrêt sur Mesures", WebManagerCenter. Lois de Finances 2024 : Arrêt sur « Mesures » | Webmanagercenter. Mis en ligne le 14 décembre 2023, consulté le 23 janvier 2024.

Le 10 décembre 2023, une amnistie fiscale introduite par les députés dans le cadre de la loi de finance 2024 a été adoptée par l'ARP et ce malgré l'opposition de la ministre des Finances¹. Cette disposition offre des opportunités de régularisation de la situation fiscale sur la dette fiscale, les pénalités de retard, la régularisation des déclarations et le droit de circulation².

Plusieurs travaux de l'Observatoire Tunisien de l'Economie (OTE) ont abordé le sujet de l'amnistie fiscale et présenté ses avantages et ses conditions de réussite. Ainsi, en théorie une amnistie fiscale est considérée comme un outil permettant de dynamiser l'économie grâce au rapatriement et à l'attraction des investissements, ainsi qu'à la lutte contre l'économie parallèle³. Elle permettrait également, d'un point de vue financier, l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat à court terme en introduisant de nouveaux contribuables citoyens/sociétés jusque-là méconnues du système fiscal et à long terme en actualisant la base fiscale et assurant de nouvelles contributions grâce à un meilleur suivi.

Afin d'atteindre ces objectifs, des conditions préalables doivent cependant être garanties. En effet, l'amnistie doit posséder un caractère exceptionnel qui lui permet d'être perçue comme une occasion unique⁴. Elle doit, également, s'accompagner au préalable d'un renforcement des mécanismes de contrôles fiscaux et de réformes fiscales structurelles.

En Tunisie ces conditions n'ont pas ou peu été respectées. Ainsi le caractère occasionnel de l'amnistie n'a pas été satisfait et plusieurs amnisties fiscales ont été mises en place à intervalle court en 2019 et 2022. Il est à noter que cette dernière amnistie rencontre encore des difficultés d'exécution avec de nombreux souscripteurs n'ayant pas encore honoré leurs engagements⁵. Le caractère répétitif des amnisties nourrit un sentiment d'injustice à l'encontre des entreprises et contribuables en règle. Cette énième amnistie peut décourager les payeurs en règle et de fait inciter ceux hors du système fiscal à y demeurer. Cette nouvelle amnistie venant à la suite de l'amnistie de 2022 participe, également, à l'affaiblissement

⁶ BelHadj A. "Loi de Finances 2024 : Arrêt sur Mesures". [WebManagerCenter, Lois de Finances 2024 : Arrêt sur « Mesures » | Webmanagercenter. Mis en ligne le 14 décembre 2023, consulté le 23 janvier 2024.](#)

⁷ Fieldstad O., Jensen S. et Paulo M. "Tax Amnesty in Angola". [Angola Brief, September 2014, Volume 4 No. 9. 5240-tax-amnesty-in-angola.pdf \(cmi.no\). Mis en ligne septembre 2014, consulté le 17 janvier 2023.](#)

⁸ Bouzaiène, A. "L'amnistie fiscale en Tunisie, outils de réconciliation ou prime à la fraude ?". [Observatoire Tunisien de l'Economie. L'amnistie fiscale en Tunisie, outil de réconciliation ou prime à la fraude ? | Observatoire Tunisien de l'Economie \(economie-tunisie.org\). Mis en ligne le 22 octobre 2015, consulté le 17 janvier 2023.](#)

⁹ Mechmech, S. "The Tunisian Tax Administration: A Broken down instrument". [Al Bawsala, Marsad Budget, Ambassade d'Allemagne. THE TUNISIAN TAX ADMINISTRATION \(marsad.tn\). Mis en ligne décembre 2020, consulté le 23 janvier 2024.](#)

de la confiance et l'engagement des contribuables et décrédibilise l'Etat ainsi que l'efficacité du système fiscal.

Autre mécanisme indispensable à la réussite et à la pérennisation des résultats positifs de l'amnistie est le renforcement du contrôle fiscal. Là aussi cette condition a malheureusement été retirée de la table lors des discussions portant sur la loi de finance 2024. En effet, des articles proposant une obligation des entreprises à tenir leur comptabilité en Tunisie, un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et des mesures contre le blanchissement d'argent dans le secteur immobilier ont été rejetés lors du vote à l'ARP perpétuant le laxisme du contrôle fiscal tunisien⁶.

Les dispositions de l'amnistie fiscale de 2024, restent également discutables. Elles auraient pu être plus équitables, impactantes et efficaces. Ainsi plutôt que la généralisation à toutes les entreprises, il aurait été préférable d'instaurer des mesures plus ciblées comme l'avait fait l'Afrique du Sud en 2006 avec une amnistie fiscale destinée aux petites entreprises, ce qui aurait pu créer plus d'équité⁷. Plutôt que par des mesures standards de régularisation de la situation fiscale, d'autres réformes auraient pu alléger la charge fiscale

reposant sur les citoyens. C'est le choix qu'avait fait la Colombie en 1986, lorsque l'amnistie par l'administration s'était accompagnée notamment d'une réduction du taux d'impôts sur les personnes physiques⁸.

En conclusion, il y a une absence manifeste des conditions essentielles pour la réussite de l'amnistie fiscale en Tunisie, notamment de par le caractère répétitif de ses mesures qui ont des effets néfastes sur le civisme fiscal, l'ampleur de la fraude et sur les caisses de l'Etat. L'amnistie fiscale telle qu'appliquée par l'Etat tunisien affaiblit la crédibilité de l'Etat, plombe l'équité fiscale, nourrit l'injustice fiscale et joue, in fine, le rôle de prime à la fraude fiscale.

Il est nécessaire de faire des réformes structurelles du système fiscal et de les accompagner d'une amélioration du contrôle fiscal par le renforcement de l'administration fiscale. Ces investissements seraient capables, à long terme, d'instituer une pérennité des ressources fiscales, contrairement à l'amnistie répétée qui n'a pas prouvé son efficacité (difficultés d'exécution de l'amnistie de 2022), voire même qui tend à affaiblir le système fiscal⁹.